

**Evaluation de la Convention d'objectifs Eau Vive – MAE -
(2001 – 2003)
Burkina Faso
Rapport FINAL**

SOMMAIRE

Abréviations	3
I. Introduction	4
II. Eléments de Synthèse	9
21. Appréciations des différents acteurs	9
22. Synthèses résultats par domaine d'action	11
23 . Synthèse en terme d'efficacité, d'efficience...	12
24. Quelques pistes	13
III. Présentation et analyse des actions	14
31. Actions dans le cadre des programmes	15
- le programme Sécurité alimentaire	
- le programme défi Sahel	
32. Actions dans les zones hors programme	26
IV. Analyse générale en terme d'opérationnalité des interventions d'Eau Vive	32
41. Rapports avec la décentralisation	33
42. Problématique de la maîtrise d'ouvrage	35
43. La maîtrise d'œuvre	37
44. La question de l'appui Conseil d'Eau Vive	38
Bibliographie	41
Annexes	42

ABREVIATIONS

ADRTOM	: Association pour le Développement de Toma
AFVP	: Association Française des Volontaires du Progrès
ARECOPA	: Association des Réseaux de Communication sur le Pastoralisme
APE	: Association des Parents d'Elèves
AVV	: Aménagement des Vallées des Volta
BACED	: Bureau d'Appui Conseil et d'Etudes pour le Développement
BVAGO	: Brigades Villageoises d'Assainissement et de Gestion des Ordures.
BM	: Boucle du Mouhoun
CCD	: Conseil Communautaire pour le Développement/ Sauver la Femme et l'Enfant
CCEPA	: Cadre de Concertation des ONG/Associations du Secteur de l'Eau Potable, de l'Hygiène et de l'Assainissement
CEFRAP	: Centre d'Etudes, de Formations et de Réalisations Agro-pastorales
CVGT	: Comité Villageois de Gestion des Terroirs
CPE	: Comité de Point d'Eau
EEPC	: Entreprise d'Essai de Pompage et de Construction
EV	: Eau Vive
GMR	: Groupement Mutuel de Réparation des Pompes
MAE	: Ministère des Affaires Etrangères (France)
MGP	: Maintenance et Générale des Pompes
OCV	: Organisations Communautaires Villageoises
OOS	: Opération Oasis Sahélien
SCAC	: Service de Coopération et d'Action Culturelle
PNGT	: Programme National de Gestion des Terroirs
RECOPA	: Réseau de Communication sur le Pastoralisme
SOFITEX	: Société des Fibres Textiles
UEMOA	: Union Monétaire et Economique Ouest Africaine
UGVO	: Union des Groupements Villageois de l'Oudalan
VAP	: Vous Avez Un Projet

I. INTRODUCTION

Contexte

Depuis sa création, Eau Vive s'est intéressée à l'amélioration des conditions de vie des populations, en milieu rural en particulier. Après s'être focalisée sur la problématique de l'eau pour les villages au Sahel, elle a progressivement embrassé d'autres secteurs, en y apportant un appui structurel.

Ainsi, à partir de 1992, elle couvre les domaines suivants :

- Eau et assainissement
- Santé
- Instruction
- Organisation et renforcement des capacités.
-

Elle passe ainsi d'un appui sectoriel à un appui multi-sectoriel intégré. Cet appui est toute fois orienté par la demande des communautés rurales, selon les priorités.

La démarche est initialement bâtie autour de projets villageois (VAP), impliquant une organisation appropriée pour sa mise en œuvre, et nécessitant une contractualisation entre Eau Vive, les communautés, et un opérateur technique local.

En 1996, Eau Vive initie la « Convention d'objectifs » comme mode d'intervention, en vue de renforcer « le marché local entre des villages-clients et des opérateurs locaux prestataires de travaux et de services ».

Une évaluation de cette première convention (en 2000)¹ aboutit à la conclusion que l'initiative est heureuse et que le marché local devient peu à peu réalité.

Elle a cependant assorti ses conclusions de questionnements et de réserves.

Entre autres, au niveau de la qualité des actions il est observé :

- Une qualité qui tend à baisser lorsque l'on s'éloigne du métier de base de Eau Vive (Eau, bâtiment, équipement)
- des faiblesses dans les actions à vocation économique et dans l'animation

Les questionnements qui s'en suivent concernent les compétences propres à Eau Vive dans cette diversification : « la diversification des actions d'Eau Vive a-t-elle été accompagnée d'un accroissement de compétences ? Les équipes n'ont-elles pas atteint un seuil limite d'activités ?

S'agissant du renforcement des capacités et la dynamique des villages, il est apparu que l'appropriation par les villages des actions est réelle, cependant :

- l'absence d'indicateurs précis entravaient une mesure conséquente de leur évolution.
- les progrès de l'organisation communautaire, au fur et à mesure des réalisations, ne sont pas facilement mesurables.
- le principe du faire-faire de Eau Vive n'est pas toujours vérifié

¹ Extraits des conclusions et recommandations de l'évaluation de la première convention d'objectifs, in « termes de références pour l'évaluation de la deuxième convention d'objectifs.

Il est cultivé avec exigence et rigueur l'art de la distance et du respect vis à vis de l'engagement villageois. En d'autres termes, une confiance aux capacités des villageois, au regard de leur engagement affiché. Cependant la question se posait de savoir Eau Vive prenait suffisamment d'initiatives pour dynamiser ou relancer la mobilisation villageoise.

La structure d'intervention repose sur une équipe légère. Ce qui a été salué, avec la réserve qu'avec l'extension des actions, cet acquis pourrait être obtenu au détriment de la qualité de l'accompagnement des villages.

Des interrogations ont porté également sur la portée de la méthodologie « VAP », sur l'insertion des actions d'Eau Vive dans le processus de la décentralisation en cours au Burkina Faso. Etc.

Forte de ce bilan, Eau Vive a entrepris des améliorations pour compter de 2001, à partir d'une deuxième convention d'objectifs (2001-2003) affichant les objectifs suivants, conformément à la lutte contre la pauvreté :

L'objectif global vise l'amélioration des conditions de vie du monde rural en zone défavorisée.

L'objectif spécifique est l'amélioration des capacités d'organisation et d'action des communautés rurales, avec les **résultats attendus** que sont :

- Une organisation villageoise améliorée, comprenant l'animation en milieu rural et **l'organisation villageoise**, l'intégration des communautés rurales dans les processus de **décentralisation** et leur adaptation aux nouvelles exigences de **planification locale**.
- un appui aux marchés entre communautés rurales et opérateurs locaux, poursuivi et renforcé pour la mise en œuvre des actions et des plans locaux de développement.
- un accès au crédit en milieu rural amélioré.
- des auto-évaluations villageoises et inter-villageoises réalisées.

En résumé, il s'agit de « *soutenir les communautés rurales dans leur organisation afin qu'elles renforcent leur rôle et leurs capacités d'acteurs de développement, mieux structurés et à même de s'intégrer et de participer pleinement aux processus de décentralisation en cours au Sahel, à la pratique de la citoyenneté et de la vie démocratique locale.*² »

Eau Vive s'est efforcée, pour ainsi dire pendant la durée de trois années de la deuxième convention (2001-2003) prolongée à 2004, « *d'améliorer et renforcer son rôle d'appui-conseil en développement rural, par le soutien à l'initiative locale, à la planification, au financement, à la mise en œuvre et à la gestion des actions de développement initiées par les communautés elles-mêmes.* »

² Extrait des TDR, ibid.

Rappel des termes de références pour l'évaluation de la deuxième convention d'objectifs

Les champs et objectifs concernent la seconde convention d'objectifs dont bénéficie Eau Vive .

Ils couvrent les quatre années d'activités de la convention (2001-2004)

Ils concernent, pour le Burkina Faso, les actions réalisées dans les différentes régions, de concentration et autres régions, déclinant en zones de programmes (Sahel et Est) et en zones hors programmes (Nord, Centre Ouest, Boucle du Mouhoun, Plateau Central.)

Ils visent à mesurer la cohérence des actions menées dans le cadre de la convention d'objectifs et leur adaptation au contexte national, en particulier dans l'avancement du processus de décentralisation.

A partir des résultats quantitatifs et l'établissement du comparatif entre prévu et réalisé et l'analyse des écarts, **l'évaluation portera essentiellement sur une analyse qualitative : - pertinence des démarches, effets sur les différents acteurs etc.**

Le contenu de l'évaluation porte sur une présentation descriptive des résultats couvrant quatre grands domaines :

- **le territoire**
- **la maîtrise d'ouvrage locale**
- **la maîtrise d'œuvre locale**
- **l'appui conseil d'eau Vive**

Une analyse des résultats par domaine d'action sera faite en partant du point de vue des différents acteurs impliqués dans la convention:

- les communautés rurales et les opérateurs concernés par l'échantillon
- les communautés et communes rurales mises en place dans le cadre de la décentralisation
- les équipes locales de Eau Vive
- les intervenants agissant dans les mêmes zones que Eau Vive (ONG locales et internationales, projets d'appui à la décentralisation etc.)
- les responsables politiques, les services techniques et les administrations locales
- les bailleurs de fonds, essentiellement les postes français de coopération dans le pays

Des recommandations seront formulées, susceptibles de répondre aux attentes de Eau Vive et visant à améliorer, au delà de la convention, les différentes actions et prestations fournies concernant :

- les réalisations des actions elles-mêmes, portant sur :
 - o la qualité des actions réalisées
 - o la conduite des projets par les maîtres d'ouvrage locaux
 - o l'articulation entre les initiatives villageoises et la planification communale
 - o les relations contractuelles avec les maîtres d'œuvre locaux
 - o la pérennité des actions

- L'appui Conseil de Eau Vive , qui concerne :
 - o la méthode d'appui et ses modalités d'application (contractuelles, techniques, financières)
 - o l'efficacité des méthodes d'animation développées par Eau Vive en appui à la maîtrise d'ouvrage locale
 - o la stratégie d'évolution d'Eau Vive
 - o le renforcement des compétences et moyens des équipes locales

Méthodologie

La méthodologie a reposé d'une sur une exploitation documentaire, des entretiens avec les responsables d'Eau Vive (Directeur Général et Conseillers) et les institutions et structures partenaires ; d'autre part sur des visites de terrain et des entretiens avec les organes mis en place à la faveur des interventions d'Eau Vive, mais aussi avec les partenaires locaux.

Les différents entretiens ont été menés à partir de guides d'entretiens.

S'agissant du choix des sites, il a été opéré sur la base d'un échantillonnage en concertation avec Eau Vive. Les zones d'investigations concernaient au préalable :

- deux zones de programme et de concentration d'activités (Est et Sahel) : Sécurité alimentaire et Défi Sahel
- quatre zones d'intervention classique (Boucle du Mouhoun, Nord, Centre Ouest, Plateau Central).

En raison des difficultés d'accès au Sahel , le programme défi Sahel n'a pas pu être visité. En revanche, le programme sécurité alimentaire a été visité dans l'Est, avec des entretiens dans deux villages (Koulpissi et Kpentouangou) et un entretien groupé avec l'ensemble des villages rencontrés à Fada N'Gourma..

Les autres zones ont pu être couvertes, notamment :

- dans la Boucle du Mouhoun : Kéra
- Dans le Centre Ouest : Bouloumnabiyiri
- Au Nord : Sala et Golongo
- Au Plateau Central : l'association Reelataba

En dehors des villages d'intervention, un certain nombre d'acteurs ont pu être rencontrés³ :

- SCAC
- RECOPA
- ARECOPA
- CEFRAP (formation)
- MGP (animation formation)
- PNGT (Gourma)
- La Direction de la réforme des systèmes de maintenance des points d'eau
- EEPC : entreprise de réalisation de forages
- Un acteur de suivi des réalisation des entreprises (à Kéra)

³ Voir détails en annexes

C'est le lieu de remercier ici la diligence avec laquelle la plupart des interlocuteurs ont répondu à nos sollicitations.

Il reste cependant que la mission a été confrontée à quelques difficultés.

Les difficultés rencontrées

La première et principale difficulté provient de la période des investigations, en particulier sur le terrain. Certains villages ont été atteints avec difficultés, d'autres ont dû être abandonnés en raison de l'impraticabilité des voies, alors qu'il s'agit de zones importantes pour une analyse plus complètes des actions d'Eau Vive : la région du Sahel où se mènent des actions particulières en matières d'organisations villageoises et inter-villageoises pour la gestion de l'eau : les GMR (Groupements Mutuels de réparation des pompes.)

La deuxième est liée aux acteurs les mieux indiqués : dans certains villages (BOULOUMNABYIRI.) les personnes rencontrées ne se seraient pas révélées être les personnes indiquées, après nos entretiens avec Eau Vive.

La troisième est liée à l'insuffisance de mémoire écrite dans les villages sur l'évolution des actions menées avec Eau Vive, les difficultés et solutions apportées : lors de notre séjour, les interlocuteurs ont rarement pris des notes dans la perspective de restitution aux autres villageois, entre autres..

Nonobstant ces quelques difficultés, les éléments recueillis sur le terrain et auprès des interlocuteurs à Ouagadougou permettent d'apprécier les actions d'Eau Vive sur les questions fondamentales, qui touchent particulièrement à ses efforts de réorientation vers l'appui au développement local, dans un contexte ou de nombreux autres projets et programmes sont considérés comme de vieux routiers dans ce domaine.

II. ELEMENTS DE SYNTHESE

Les éléments de synthèse ci-dessous présentent

- l'appréciation des interventions d'EV par les acteurs et partenaires de terrain.
- Les résultats par domaine d'actions et par zones d'interventions
- Quelques pistes de solution

21. Appréciations des résultats par les différents acteurs

Au niveau des villages visités :

- L'œuvre d'Eau Vive est fortement saluée, surtout dans les villages jusqu'ici dépourvus d'intervenants extérieurs.

Qu'il s'agisse des réalisations de points d'eau, des crédits, des constructions d'écoles ou des formations et voyages d'études, ces initiatives sont saluées. Dans l'Est du pays, les villageois estiment que sans Eau Vive, ils seraient encore restés dans l'obscurité. Même si, reconnaissent-ils, il y a encore des attentes non satisfaites.

Ils sont favorables à l'organisation pour gérer les points d'eau, assumer l'entretien des infrastructures réalisées, tout en avançant les problèmes de pénuries alimentaires qui les préoccupent et de donner le meilleur d'eux-mêmes. Il est cependant regretté les longues périodes consacrées à bavarder sans actions concrètes.

Dans la même logique, des actions de formations intéressantes sans accompagnement en équipement sont déplorées en ce qu'elles risquent de se perdre. (Koulpissi)

Par ailleurs l'éloignement des villages entre eux est déploré à l'Est, en ce qu'il n'est pas aisé pour les groupes responsabilisés de pouvoir se rencontrer pour renforcer leurs liens.

Les animateurs endogènes non pris en charge par Eau Vive, et pas encore suffisamment par leurs villages regrettent fortement cette situation de bénévolat qui les pénalise. On rappellera que ladite situation est à l'origine de malversation (Reltaaba), ou de découragement par rapport aux ambitions d'eau Vive.

Il en est de même pour les responsables des coordinations qui ne savent pas vraiment quel est leur rôle.

Au niveau des partenaires de terrain

A l'Est, le principal partenaire d'Eau Vive, RECOPA, reconnaît avoir amélioré sa vision d'intervention, jusqu'ici réduite à l'aspect pastoraliste.

Le programme sécurité alimentaire initié grâce à Eau Vive se présente comme une porte d'entrée pour des actions que RECOPA ne menaient pas. Par exemple le principal public cible n'était pas touché par l'alphabétisation. De même des villages d'agricultures reprochaient au

RECOPA, et à l'ARECOPA, de ne s'intéresser qu'aux éleveurs. Le Programme a permis de combler ces vides dans les villages où il intervient.

Cependant, le RECOPA ne sent pas encore suffisamment l'appui attendu d'Eau Vive en matière de renforcement des capacités : « techniquement, nous avons besoin de compétences externes pour nous renforcer ; le Réseau ne peut pas tout contrôler techniquement actuellement ».

Pour ARECOPA, la question se pose de savoir quelle est la portée véritable de sécurité alimentaire avec seulement dix villages dans toute une région. Il en est de même pour des critères de choix des associations comme RECOPA et UGVO comme partenaires privilégiés.

- Le PNGT connaît RECOPA (interlocuteur privilégié d'Eau Vive) indirectement, à travers des aménagements pastoraux, où à l'occasion des réunions de CCTP, mais ne connaît pas les interventions récentes dans le domaine de la sécurité alimentaire.

- Les services techniques : C'est par le biais d'ARECOPA que des services comme la SDECV ont connu le RECOPA. Leurs interventions dans le cadre des actions du RECOPA se font sans protocole d'accord. Cela ne les gêne pas. En revanche, ce qui paraît gênant c'est l'absence d'une programmation concertée des actions. Des actions conjointes ont été initiées dans le domaine du pastoralisme et de la foresterie : diffusion du code pastorale et du code forestier, en rapport avec la gestion des ressources naturelles.

- La Direction des réformes des systèmes de maintenance des points d'eau estime que Eau Vive a des objectifs nobles et a apporté une innovation importante en matière de maintenance des points d'eau (GMR) . La principale insuffisance est que cette innovation n'est pas suffisamment soutenue par Eau Vive. Le GMR n'a pas suffisamment de poids pour interférer dans l'intervention d'autres projets (à la différence d'un CAS de CVGT dans les conditions actuelles).

- Au niveau de la seule commune de Titao, que nous avons approché en raison de l'intégration de deux villages dans des secteurs communaux, le secrétariat Général n'est pas informé des actions menées par Eau Vive dans ces villages, et le déplore. En réalité, Eau Vive a privilégié dans ses interventions les préfets (qui ne sont pas des organes décentralisés, mais déconcentrés), avec en prime, le risque de leur grande mobilité : celui trouvé à Titao au moment de l'évaluation est nouveau.

En ce qui concerne les prestataire de services, Pour les réalisateurs de forages, le principal reproche est la forme de contrat triangulaire incluant des structures qui ne semblent pas suffisamment préparés pour assumer leur rôle financier (REELTABA, RECOPA) obligeant parfois à faire des réclamations individuellement aux villages non signataires du contrat. Pour d'autres , (formateurs) il est regrettable que les formations ne soient pas suivies de mesures d'accompagnement pour renforcer les organisations mises en place : 2 ou trois de suivi ponctuels ne paraissent pas suffire.

Au niveau des conseillers techniques Eau Vive

Il est apparu que la pluridisciplinarité connue au siège se matérialise difficilement sur le terrain en vue de permettre un appui consistant aux populations dans différents domaines.

Par ailleurs l'extrême éparpillement des sites d'interventions, en rapport avec le nombre réduit des conseillers, ne permet pas toujours un suivi approprié des actions, ce qui oblige parfois à passer par des opérateurs externes, ou par des recrutements non prévus, au point que l'on peut se demander quel est véritablement le rôle des conseiller techniques.

22. Synthèse des résultats par domaine d'actions en terme de choix

Synthèse en terme d'efficacité, d'efficience, de durabilité.... dans le cadre du programme SA

Actions Résultats	Efficacité	Efficience	durabilité	Synergie	impact
Hydrauliques	Dans la résolution des problème d'eau comme besoin des populations	Difficile à mesurer en terme de coût rentabilité	Précaire sans appui plus rapproché	Inexistante avec d'autres intervenants	Peu visible en terme de sécurisation alimentaire
Formation Villageoise	Bénéfique en général Ne tient cependant pas compte des périodes	Appréciation difficile en raison de l'absence de réalisation post- formations	-Risque de perte des connaissance -Inexistante avec d'autres intervenants	-intégrée entre actions EAU Vive. -ne tient pas toujours compte d'autres acteurs sur le terrain	Non encore mesurable
Appui au RECOPA	discutable			Non cultivée suffisamment avec les autres intervenants	Encore faible

Des formations sont certes données aux populations sur des aspects touchant à des mesures de sécurité alimentaire : mais l'insuffisance de mesures d'accompagnement fait qu'elles ne permettent pas de résoudre conséquemment le problème de la faim.

La question de la synergie est également insuffisamment appliquée. Par exemple, en matière de fauche et de conservation du fourrage, il est apparu que des acteurs présents sur le terrain auraient pu assurer la formation en respectant les périodes appropriées et probablement à moindre coût. Dans les échanges avec les paysans des villages, des villageois auraient pu être mis à contribution, pour avoir déjà été formés par Ile de Paix, et pour avoir expérimenté pendant longtemps l'activité.

23.Synthèse en terme d'efficacité, d'efficience, de durabilité au regard des réalisations.

Actions Résultats	Efficacité	Efficience	durabilité	Synergie	impact
Hydraulique	Effective pour répondre aux besoins des populations Pas toujours techniquement adaptée : cas de destructions volontaires rencontrées	Difficile à mesurer en terme de coût rentabilité.	Discutable au regard des capacités d'entretien des villageois	Peu intégrée aux autres réalisations d'hydraulique dans les villages	Satisfaction de besoin réel Problèmes créés par le type de gestion séparée dans les villages Appauvrissement des villageois (cotisations permanentes sans activités rémunératrices)
Formation Villageois	Techniquement appropriée Cependant insuffisante	Non rentabilisée véritablement	Précaire en raison du nombre réduit des personnes formées	Limitée aux actions d'Eau Vive	Eveil de conscience pour les personnes formées Prise en charge insuffisante par les villageois
Appui aux organisations villageoises	Bonne conception dans certains villages (Titao) Problématique ailleurs (Boulumnabyiri)	Insuffisante pour résoudre des problème de développement	Précaire	Limitée aux actions d'Eau Vive	Recherche de fait de collaboration entre villages (Boulumnabyiri) Méfiance dans d'autres villages (Kéra)
Appui à la structuration inter villageoises	Bonne au départ	Faible à nulle sans appui et sans prise en charge	Précaire	En régression entre les villages	Négatif pour les villages : rupture de confiance, voire conflits non maîtrisés

24. Quelques pistes

Par rapport à la territorialité

Eau Vive devrait pouvoir choisir quelques zones de concentration de ses actions en y orientant ses ressources humaines pour plus de visibilité et plus d'efficacité et de d'efficience.

Dans les zones où il existe des structures faîtières avec des plans de développement locaux, elle devrait travailler à intégrer ses actions dans ces plans sous réserve de s'assurer de leur efficacité.

L'Union Reltaaba semblait présenter une opportunité pour mener à bien l'expérience d'Eau Vive dans un espace inter-villageois assez homogène. Il nous semble possible de corriger les insuffisances à condition de mener un travail de proximité et de régler les différends qui y existent.

Autour de Titao, la densité des actions menées par Eau Vive semblait être également une opportunité pour soutenir un développement local dans les villages. Il reste que d'une part l'intégration de quelques villages dans la commune de Titao posera problème, à terme, et que d'autre part, les autres villages sont tout aussi éloigné les uns des autres.

En tout état de cause, la meilleure formule consisterait à prendre l'exemple espace territorial de Reltaaba, (plusieurs villages) joint aux types d'activités réalisées dans la zone de Titao (actions multiples, de formations, d'appuis à la production, d'appui à l'organisation, de réalisation d'infrastructures sociales).

Par rapport à la maîtrise d'ouvrage

Il serait judicieux qu'Eau Vive prenne en compte les cadres juridiquement reconnus et suffisamment protégés pour assurer la viabilité des actions qu'elle entreprend. Si les dispositions sont généralement observées, ce n'est pas encore systématiquement le cas (selon les observations que nous avons faits dans certains villages). En effet, quelle que soit la pertinence de ses actions, ce qui ne fait aucun doute, la tendance à l'homogénéité de la plupart des intervenants autour de structures types risquent de marginaliser celles mises en place par Eau Vive, en vue d'assumer la maîtrise d'ouvrage à la base. Des efforts doivent être poursuivis en ce sens pour plus de synergie, là où elle est insuffisante.

Par rapport à la maîtrise d'œuvre

L'appui sur des prestataires de services au niveau local est probablement intéressant. Il reste que ces prestataires devant céder leur place aux populations doivent, sinon être imprégnés de la démarche Eau Vive, du moins être suivi par des acteurs susceptibles d'assurer un transfert sans heurt aux populations. En effet, il est démontré sur le terrain que certains partenaires ne maîtrisent pas encore suffisamment cette approche.

La nature des contrats semblant poser des problèmes, surtout entre les villages et les entrepreneurs, il importe que dès le départ et pour éviter des frustrations ultérieures, un dispositif soit mis en place pour que ces prestataires puissent être dans leur fonds dans les délais requis tout en protégeant les villageois en prévoyant au besoin des mesures pour

assumer la quote-part des populations qui ne le pourraient pas (fonds de garantie par exemple,) quitte à se faire rembourser par d'autres canaux, en situant les responsabilités.

Par rapport aux prestations d'Eau Vive

Eau Vive devra remédier à ce qui constitue sa principale faiblesse : l'extension excessive de ses zones d'interventions avec peu de ressources humaines.

Sous certains angles, en faisant le bilan de ses actions, elle devrait pouvoir opter pour des actions qu'elle sait faire le mieux, en l'améliorant.

Autres : en rapport avec la décentralisation

Eau Vive devra tenir compte des orientations des textes en anticipant, pour assurer la durabilité de ses actions . Selon la situation des villages, des réflexions et des planifications conjointes entre Communes et Villages peuvent être menées, afin de garantir la viabilité des réalisations. Ou alors appuyer des groupes de villages en tenant compte des aspects populations et capacités de gestion budgétaire inscrits dans ces textes. A défaut, s'assurer de l'existence d'un plan de développement, ou accompagner son élaboration en vue de ses interventions.

III. PRESENTATION ET ANALYSE DES ACTIONS

Au Burkina Faso, les actions d'Eau Vive, au nombre de 154, ont touché durant la deuxième convention 86 villages avec une population estimée à 137 000 habitants pendant les deux premières années , soit 29% des actions.

Ces actions ont été menées avec environ 44 (29%) partenaires techniques sur l'étendue du territoire à raison de :

32 entreprises

8 associations

4 services publics

Le domaine de l'eau est resté le secteur prioritaire, en réponse aux multiples demandes des populations (46% des actions.). Puis suivent l'animation et l'organisation dans tous les villages, accompagnées d'actions spécifiques. La production intervient pour 12% des actions, la santé et l'éducation pour 11% chacun.

Dans les zones visitées, les actions se présentent comme suit :

	Territorialité	Type d'intervention	Types d'actions par village	Observation
Est 10 villages	10 villages éparpillés sur 4 Provinces de l'Est	Programme	Hydraulique Formation	Echanges difficiles entre villages en raison des distances qui les séparent
BM 1 Village (Kéra)	Village	Hors Programme (VAP)	Enseignement Hydraulique Formation	Choix inexplicable de deux villages sur un groupe de 9 villages
Centre Ouest	Village	Hors programme	Enseignement	Structuration

1 Village Bouloumnabyiri		(VAP)	Santé Formation	difficile à cerner pour la maîtrise d'ouvrage dans le village
Nord Galonga Sala	-5 Villages autonomes -commune	Hors programme (VAP)	Maraîchage Santé BC Formation Reboisement	Insertion dans une ville comme secteur de commune non prise en compte
Plateau Central Villages AVV et non-AVV	Espace intervillageois	Hors programme (VAP)	-Hydraulique -formation -reboisement	Bonne expérience au départ non maîtrisée par la suite, faute de suivi.

Dans le cadre des actions inscrites dans des programmes, la mission n'a pu se rendre qu'à l'Est (Programme Sécurité Alimentaire). Nous avons cependant jugé utile de fournir des indications relatives à un autre type de programme , Programme Défi Sahel, à travers des informations documentaires, avec toutes les limites que nous imposent le manque de visite de terrain dans cette zone du Sahel .

31. Actions dans le cadre des programmes

Il s'agit de quatre programmes introduits seulement en 2004 qui ont permis de répondre aux engagements antérieurs :

- Défi Sahel, avec Emmaüs, touche les provinces du Sahel
- Sahel Vert, , avec le Crédit Agricole Solidarité et Développement, touche le Nord
- Sécurité Alimentaire dans l'Oudalan et le Gourma, considéré comme le programme majeure, avec l'Union Européenne
- Donation Globale , avec l'Union Européenne, touchant le **nord et le centre ouest**

311. Le programme sécurité alimentaire

► Son objectif :⁴

- Tout en partant de son principe d'intervention qui est la primauté de la demande villageoise sur les besoins spécifiques des acteurs d'appui, Eau Vive se donne **le rôle de coordonner les actions, de management général et d'interface entre le bailleur de fonds (Union Européenne) et les donateurs divers sur le programme.**

- Eau Vive se donne comme défi d'accompagner méthodologiquement les partenaires en place, en mettant l'accent sur la conciliation entre les demandes villageoises et les besoins spécifiques des autres partenaires. A ce stade, trois aspects importants apparaissent :

Eau Vive affiche une méfiance vis à vis des interventions des partenaires qui se fondent sur leurs propres programmes et sur leurs besoins spécifiques, comme cela se pratiquait antérieurement. Eau Vive n'a pas de paquet d'actions prédéfinies en matière de sécurité alimentaire et d'appui aux populations en dehors des demandes exprimées par les villages. En ce sens, sous réserve des capacités d'Eau Vive, différents domaines intéressant la sécurité alimentaire devraient être couvertes. Elle entend donner les moyens méthodologique, voire

⁴ cf. éléments du rapport d'activité Burkina Faso Togo, 2004, page 3

logistique aux partenaires déjà en place sur le terrain (RECOPA, UGVO) pour mieux conduire les actions de sécurité alimentaire.

► **Les actions menées**

Les actions qui ont pu être couvertes dans le cadre de ce programme sécurité alimentaire ont concerné les provinces de l'Oudalan et du Gourma et touchent aux domaines suivants:

- l'approvisionnement en eau et de gestion des ressources hydrauliques
- le renforcement des capacités en matières d'activités génératrices de revenus,
- la protection de l'environnement,
- les formations techniques
- le suivi et le renforcement de l'équipement agricole.

Sur les deux provinces, seule celle du Gourma a pu être visitée, pour les raisons énoncées ci-dessus. Les actions visitées ont été les suivantes :

- approvisionnement en eau des populations et du bétail
- formations (techniques et en matière d'activités génératrices des revenus)
- le partenariat (avec les associations de terrain (RECOPA, et les autres partenaires intervenant avec leurs propres programmes : PNGT notamment)
- le suivi et le renforcement des compétences (au niveau des actions menées sur le terrain, en rapport avec les partenaires directes d'Eau Vive).

► **Bilan en termes d'acquis et d'insuffisance dans le cadre du programme SA :**

❖ **Au niveau de l'approvisionnement en eau**

○ **Acquis**

Les acquis perceptibles concernent :

- la Pertinence des forages comme réponse à des demandes villageoises

Les forages réalisés ont répondu à des attentes réels des populations des villages visités, voire à des besoins objectifs : inexistence ou insuffisance notable de points d'eau potable. Les villageois devaient faire des kilomètres pour accéder à des forages, dans des villages voisins, ou alors se contenter de l'eau des mares et des puits traditionnels à ciel ouvert. Les femmes se levaient à partir de trois ou quatre heures du matin pour l'approvisionnement de leurs ménages en eau de boisson.

- la Réalisation de forages multifonctionnels dans les villages d'intervention au Gourma

Au plan technique, Les forages visités reposent sur une conception multi-fonctionnelle , avec la particularité de satisfaire plusieurs préoccupations en un : l'Eau potable de boisson humaine ; l' Eau de boisson propre pour les animaux (l'eau destiné aux animaux provient directement de la pompe);l'hygiène et assainissement (avec un canal d'évacuation d'eau surélevé à destination de l'abreuvoir, un aménagement approprié fait de moellons autour du forage.) ; une plate-forme de lessive pour les femmes à quelques 30 mètres du forage

- la Mise en place d'une structure de coordination et d'animation villageoise pour la réalisation des travaux en général

Les interventions d'Eau Vive se mènent dans le cadre du programme à travers une structure villageoise dénommée « coordination Villageoise », composé de plusieurs membres, et censée assurer la maîtrise d'ouvrage au nom du village. Les informations ainsi que les actions de sensibilisation et d'animation sont confiées à des animateurs endogènes villageois bénévoles. Il convient cependant de relever que dans le cas du programme Sécurité alimentaire, deux animateurs ont été recrutés pour assurer la sensibilisation dans tous les villages d'intervention de Eau Vive. Leur administration relève du RECOPA.

- la Mise en place d'un système de gestion et d'entretien à travers l'installation de comités de gestion des forages

Eau Vive a mis en place des comités de gestion relativement fonctionnels, avec pour mission de garantir la durabilité de l'approvisionnement en eau du village : Ces comités sont composés de responsables de décision, des chargés de l'entretien quotidien (graissage, hygiène), et de responsables chargés de mobiliser les contributions diverses en vue de la réparation des pannes éventuelles des pompes.(

- Une responsabilisation des communautés villageoises :

Un contrat triangulaire entre Eau Vive, les Entrepreneurs et/ou prestataires de services, et les communautés villageoises permet de responsabiliser les villageois, à travers des engagements clairs sur les conditions de réalisation des ouvrages.

- Une contribution des villageois à la réalisation des forages

A partir du comité de gestion, un système de communication est instauré pour responsabiliser les populations à la gestion durable du forage : les femmes des ménages passent à tour de rôle pour assurer la propreté des lieux, sous la supervision des membres du Comité d'hygiène ; des contributions financières sont effectuées par ménages, ou par sexe, en vue d'approvisionner la caisse de réparation des pompes.

○ Insuffisances

Au regard de la répartition géographique : On note une grande disparité au niveau des réalisations effectuées (c'est-à-dire une grande dispersion), même si l'échelle est limitée à la région.

Est-ce la logique de réponse à la demande qui induit cela ? En tout cas cela élargit l'échelle d'intervention mais ne favorise pas l'efficacité du dispositif d'appui-accompagnement, parce qu'entraînant un éparpillement et de longs déplacements des membres de l'équipe.

Au plan technique : Tout en étant innovante, la conception de la superstructure des forages est sujette à des critiques dans certains villages où l'on estime que si la surélévation du canal d'amenée de l'eau vers l'abreuvoir permet de fournir de l'eau aux animaux, il n'est pas aisé de puiser continuellement de l'eau spécialement pour ces animaux. Certaines voies de conduite d'eau ont été modifiées dans quelques villages, selon ce que nous avons pu observer.

Au niveau des responsabilités :

la structure de coordination et de l'animation

Le caractère bénévole qui entoure les actions des animateurs endogènes ne permet pas encore d'assurer une durabilité des actions d'appui ; . Les villageois ne sont pas préparés à prendre en charge de manière régulière ces acteurs pourtant indispensables. Cette situation vaut bien entendu pour les autres membres de la structure de coordination.

Du contrat :

Son caractère multilatéral semble avoir provoqué plus de perturbations que de facilité au niveau des villageois ; autrement dit, Eau Vive semble se désengager un peu trop facilement face aux difficultés des populations, qui se retrouvent confrontés à plusieurs interlocuteurs, surtout lorsqu'il s'agit de questions financières :

- Entreprise d'installation de la pompe
- Entreprise pour les infrastructures
- Bureau d'étude pour les formations

Notre interrogation porte sur la capacité des villageois à faire face à ces multiples prestataires de services au regard du constat de terrain qui témoigne d'une insuffisante préparation de ces communautés.

des contributions financières :

Rares sont les villages qui ont pu honorer leur quote-part de 6 à 10% pour la réalisation des forages et de leurs aménagements dans les délais requis. Dans l'Est, le coût de l'installation des forages a été de 23 200 000 Francs (sans la réalisation de l'infrastructure et des aménagements). Les villages qui devaient payer une somme totale de 1 392 000 Francs à l'Entreprise EEPC, n'avaient encore rien versé jusqu'à la réception de la pompe. IL a fallu des menaces de retrait des pompes pour que certains villages s'exécutent, en sollicitant des aides à des ressortissants, en s'endettant, ou en vendant des produits de subsistance : céréales, animaux etc.

Aux dires des responsables de EEPC, depuis Avril 2005 , date à laquelle RECOPA a pu leur faire parvenir une tranche de 270 000 Francs, aucune autre somme n'a été versée par les villages jusqu'à ce jour⁵.

S'il existe bien des « caisses » pour l'entretien des pompes, on observe que celles-ci sont faiblement approvisionnées, et que les réparateurs et animateurs endogènes ne sont pas pris en compte. «Finalement, dans la plupart des cas, « c'est lorsqu'il y a panne qu'on se cotise ». Notre interrogation porte sur le degré capacité des villageois à faire face à ces multiples prestataires de services assurer les contributions relatives à la réalisation et à l'entretien des forages au regard de l'état de famine qui règne.

⁵ A noter Cependant que lors des rencontres avec les villageois, courant Août 2005, il est ressorti qu'une somme d'au moins 450 000 Francs a été versé par les villageois.

Koulpissi, a versé 175 000 Francs et reste devoir 275 000 Francs, sur une contribution attendue de 470 000Francs.

A Niapaga, 200 000 francs ont été payés sur 470 000

A Yitibari, 75 000 francs ont été payés sur les 470 000

- Interrogation sur la place des CPF Eau Vive dans la gestion globale des points d'eau dans les villages

Dans les villages où existent plusieurs points d'eau, il est apparu que la structure de gestion des forages mis en place par Eau vive fonctionne parallèlement à d'autres structures. A Kpentouangou, le Comité de gestion du Forage (RECOPA/Eau VIVE) n'est pas intégré dans la Sous Commission Villageoise de Gestion des points d'eau du CVGT.

A Koulpissi, le Comité s'intéresse peu à la gestion d'un forage réalisé par la Mission catholique, alors que ce forage approvisionne les mêmes familles. Il n'existe donc pas d'automatisme en matière de sensibilisation pour l'hygiène par exemple.

❖ Au niveau des formations

○ Acquis

Grâce aux apports d'Eau Vive, les communautés villageoises ont bénéficié de formations diverses.

- Dans le domaine du renforcement des capacités technique : production et conservation de fourrage naturel ; techniques de séchages pour les fruits et légumes en direction des femmes, entretien et réparation de pompes.

- Dans le domaine du renforcement des capacités organisationnelles : formation sur la responsabilité des membres des bureaux d'une organisation paysanne (aux leaders des associations et groupements) ; formation en gestion des micro-projets ; voyages d'échanges d'expériences. Formation de comités de gestion autour des actions réalisées. Il convient d'y ajouter l'alphabétisation qui a occupé une place de choix dans les interventions d'Eau Vive.

En dehors de ces formations dont les populations ont déjà bénéficiés, d'autres types formations techniques ont été envisagés et programmés : maraîchage, embouche cordons pierreux, auxiliaires vétérinaires pour la volaille notamment.

○ Insuffisances

Certaines formations n'ont pas encore connu d'application en terrain réel compte tenu de la période de la formation qui n'a pas encore permis une expérimentation. C'est le cas de la formation en coupe et séchage pour la production de fourrage pour laquelle la formation s'est déroulée en fin septembre, période inappropriée.

D'autres formations font rencontrer des difficultés de mise en œuvre parce que les personnes formées n'ont pas bénéficié d'un minimum d'équipement, et n'ont pu l'acquérir par leurs propres moyens, en dépit des dispositions prises après la formation : cas de la formation en séchage des fruits et légumes pour les groupements de femmes. Ce qui indique que les groupements n'y étaient pas préparés, et que c'est à partir de la formation

qu'elles vont s'organiser pour acquérir l'équipement nécessaire à la production, avec des risques de pertes de compétences au fil du temps.

Le RECOPA a fait intervenir des bureau d'études pour exécuter certaines formations ; il apparaît qu'il aurait peut-être plus efficient de recourir aux prestations d'associations ou d'ONG locales pour des domaines où elles ont une expertise et qui par ailleurs aurait pu aider à un accompagnement post formation ; Par exemple Iles de Paix, dans le domaine de la formation pour la production de fourrage.

S'agissant de la formation attendue en matière de production (maraîchage) , Eau Vive a pris une option de l'orienter autour de puits à grand diamètre, ou de forage alors que dans certains villages la valorisation de mares aurait été plus utile, notamment en matière de promotion de la petite irrigation :. A Koulpissi par exemple, nous avons dû traverser une vaste étendue d'eau à pieds, qui peut servir de retenue d'eau avec aménagement. La question qui se pose de l'opportunité du choix des puits ou forages, alors que d'autres opportunités existent et sont plus rentables, aux yeux des populations.

❖ **Au niveau du partenariat**

○ **Acquis**

L'établissement du partenariat avec RECOPA a permis la mise en œuvre du programme Sécurité Alimentaire dans le Gourma, et le rapprochement entre pasteurs et non pasteurs dans la zone d'intervention de RECOPA .

Le contact avec quelques partenaires des services techniques a permis des appuis ponctuels en terme de formation au bénéfice des groupes cibles du programme.

○ **Insuffisances**

Le partenariat institutionnel avec d'autres partenaires intervenant dans la région a connu des faiblesses et sur le terrain, cela s'est manifesté par une absence de synergie dans les interventions, en direction des mêmes groupes cibles : Le PNGT par exemple n'est pas suffisamment imprégné des actions du Programme Sécurité alimentaire dans la région.

On soulignera par ailleurs que le partenariat tissé avec les services techniques s'inscrit dans la plupart des cas dans le cadre des missions classiques de RECOPA, et pas nécessairement dans le cadre du programme sécurité alimentaire : c'est le cas pour la Direction Provinciale de l'Environnement et du Cadre de Vie.

Il faut toutefois reconnaître que les difficultés de synergie et d'information dépassent la seule volonté de Eau Vive/RECOPA et posent la difficulté de construire un cadre fiable de concertation à l'échelle provinciale.

❖ **Au niveau du suivi et du renforcement des compétences dans les villages**

○ **Acquis**

Les principaux acquis concernent :

- Des rencontres préparatoires de l'intervention qui sont programmées et exécutées avec RECOPA, aboutissant à une sélection des besoins des villageois, à leur priorisation.
 - l'existence d'une équipe légère constituée de deux animateurs qui assure le suivi autour des actions réalisées dans le village. –
 - La mise en place d'un bureau de coordination, installé depuis un an et demi.
 - la Sélection des villages en rapport avec leur situation déficitaire en matière d'eau potable.
 - Entretien impeccable des forages et de leurs alentours, du moins en ce qui concerne les sites visités. Ce qui laisse supposer que le suivi est correctement mené.
- Les villageois affirment effectuer quotidiennement les tâches de salubrité, d'hygiène dans le transport et la conservation de l'eau du forage en prenant une série de mesure de protection.

○ **Insuffisances**

Il s'agit surtout de réserves, qui peuvent être formulées pour les raisons suivantes :

- En un seul passage, la mission ne peut assurer que le suivi est réalisé quotidiennement et que les conseils sont respectés : les ouvrages n'étaient pas exploités à notre passage.
 - Nous n'avons pas pu disposer d'un programme de suivi des animateurs de RECOPA
 - Nous-nous interrogeons sur l'existence d'un suivi des CPF par les animateurs de RECOPA/Eau Vive compte tenu des distances qui ne permettent pas un suivi rapproché
 - il n'y a pas de mémoire documentée au niveau des comités lors des rencontres : Les responsables rencontrés tiennent rarement des cahiers à jour. par exemple
- Le relais local que constitue l'animateur endogène villageois est focalisé sur les actions d'Eau Vive dans l'esprit projet, et pas sur les actions de développement du village en général.

❖ **Au niveau du suivi et du renforcement des compétences des partenaires : RECOPA, MGP ; CEFRAPE etc.**

○ **Acquis**

Les entretiens avec les responsables et animateurs de RECOPA ont permis d'identifier les acquis suivants :

- L'amélioration de l'organisation des activités au niveau de RECOPA, avec l'implication des populations aux actions entreprises, la planification concertée des actions.
- La mise en œuvre de la complémentarité entre pastoralisme et agriculture en permettant à RECOPA d'intervenir dans des villages où leur spécialité pastorale limitait leurs appuis.
- La synergie entre les activités pastorales et les autres types d'activités, en particulier, avec une vision plus large du développement.

○ Insuffisances

Les entretiens avec les acteurs de terrain ont permis de relever des insuffisances suivantes :

- Une Formation insuffisante des animateurs , surtout au regard de la multiplication des actions sur le terrain : Eau, Fourrages, Maraîchages, Vaccination etc. et qui nécessite un suivi approprié de la part des animateurs.

- La Formation des membres de RECOPA non encore réalisée : au stade actuel, les membres de RECOPA n'ont qu'une vision approximative de l'approche préconisée par Eau Vive.

C'est dire que les actions sont exécutées surtout de manière pragmatique.

Le programme défi sahel

S'agissant de ce programme, les appréciations reposeront essentiellement sur la documentation fournie par Eau Vive pour les raisons d'inaccessibilité évoquées ci-dessus.

► Objectif :

Initié en 2004, le programme Défi Sahel vise à « *soutenir la volonté, l'engagement et les efforts des villageois de la zone dans la recherche de conditions de vie meilleures.*

Mettre en rapport Emmaüs, une organisation d'appui locale (OOS) les structures villageoises et l'environnement de ces communautés afin de répondre à trois types de besoins :

- le besoin pour les populations de (i) constituer leur propre logique d'intervention et de (ii)s'impliquer davantage dans la définition de leurs demandes, en mettant de l'ordre dans leurs projets divers et variés (iii) mieux s'impliquer au partenariat qu'ils ont avec Eau Vive, (iv) renforcer leurs organisations villageoises et (v)se positionner face aux multiples sollicitations de leur environnement. C'est ainsi que la question de l'hygiène de l'eau a été priorisée et mise en œuvre pendant deux années comme activité principale. (Nécessité d'une présence soutenue de Eau Vive sur le terrain –KM-)

- le besoin d'un partenaire d'appui local d'être renforcé méthodologiquement, de se former et de mieux jouer son rôle d'interface avec l'environnement de la communauté encadrée (OOS)

- le besoin d'un partenariat du Nord (Emmaüs) de mieux suivre son engagement aux côtés des communautés villageoises par une lisibilité de son appui financier

(Nécessité d'une définition de stratégie d'intervention à mettre à la disposition d'Emmaüs par Eau Vive –KM- complété par un suivi approprié)

Ces préoccupations se résument, comme le constate le rapport pays, à deux questions essentielles : (i) plus de lisibilité des actions et (ii) plus d'implication sur le terrain. Mais elles interpellent surtout Eau Vive quant à ses capacités à assurer une présence soutenue sur le terrain, ou, à défaut, de s'assurer de l'efficacité d'un suivi rapproché des partenaires d'appui local, qui sont souvent en manque de moyens , et de méthodologie d'approche.

► Les actions retenues et mises en œuvre :

Il importe de rappeler ici que depuis 2001 le partenaire exécutif d'Eau Vive intervenait déjà dans deux provinces du Sahel autour des thématiques suivantes :

- organisation de la communauté villageoise
- dynamisation de la communauté villageoise
- formation (des animateurs endogènes)
- appui conseil en tirant les leçons des actions effectuées dans les villages, y compris celles menées par d'autres partenaires
- suivi- accompagnement des activités en mettant à profit les opportunités.

Celles qui ont été initiées à partir de 2004 ***ont porté essentiellement sur l'approvisionnement en eau et l'amélioration des conditions sanitaires, d'hygiène et d'assainissement, articulées autour des axes suivants :***

- l'animation, conduite principalement par l'équipe de terrain d'OOS , et incluant l'appui technique et méthodologique des conseillers d'Eau Vive en faveur de l'équipe d'OOS.
- L'équipement, dont la mise en œuvre a impliqué divers acteurs spécialistes en fonction de la nature de l'équipement : points d'eau, latrines, matériel d'assainissement et de prévention sanitaire.

► Le bilan des actions et des prestations

Au niveau des BVAGO

❖ Activités d'Animation

○ Les acquis : les points forts de l'animation sont les suivants :

- une véritable motivation des animateurs d'OOS, lesquels ont bénéficié de formation en animation, et de la mise en état de leurs moyens de déplacement grâce au programme.
- L'information préalable des villageois sur les objectifs du programme Défi Sahel, et leur sensibilisation sur les questions d'hygiène et d'assainissement.
- l'expression d'une satisfaction générale des responsables villageois vis à vis des actions d'OOS en rapport avec l'appui de proximité dont les villages ont bénéficié.
- l'existence d'outils de suivi de toutes les activités envisagées dans les villages et entre les villages⁶
- la tenue d'un atelier d'auto évaluation (Décembre 2004) sur les BVAGO à Markoye et Koirézéna . L'atelier qui a eu pour objectif de « favoriser l'appropriation du programme Défi Sahel par les villageois » a été facilité par un prestataire exogène (M. Bado). Il a connu la présence de Eau Vive (représentée par son conseiller), de OOS (représentée par son coordonnateur et ses animateurs) ; la CVGT, les chefs coutumiers et bien entendu les responsables et membres des BVAGO.
- l'organisation d'échanges fructueux sur les questions organisationnelles des BVAGO

⁶ cf. Rapport sur la situation des BVAGO et des CPE dans la zone d'intervention de OOS. Décembre 2004.

- la reconnaissance officielle des BVAGO et des GMR
- le constat d'une fonctionnalité satisfaisante des BVAGO

○ **Les insuffisances (de janvier à décembre 2004) sont relatifs aux aspects suivants :**

- l'absence de supports pour la conduite de l'animation dans les villages
- le manque de formation des animateurs pour l'utilisation efficiente des outils (GRAAP, SRAR etc.)
- l'insuffisance des connaissances techniques spécifiques des animateurs dans le domaine de l'hygiène et l'assainissement.
- des événements sociaux qui ont quelque peu ralenti les activités sur le terrain (décès se parent du coordonnateur OOS).
- le manque de préparation au niveau de l'atelier de Décembre 2004 : les BVAGO n'ont pas été préparés à l'avance.
- l'utilisation insuffisante des outils de suivi, ce qui ne permet pas toujours de quantifier les actions de l'appui conseil.
- l'inexistence d'un statut clair, et absence de règles de fonctionnement opérationnelles au niveau des BVAGO.
- l'insuffisance des rencontres d'échanges d'expériences entre villages : peu ont été réalisés en dehors des occasions telles que les ateliers, et d'une rencontre inter villageoise organisée en Mai 2004.

❖ **L'équipement au niveau des BVAGO**

○ **Les acquis :**

Au niveau des acquis, on retient que :

- Cinq villages ont été équipés en matériel (une charrette, une brouette, quatre pelles, quatre fourches, quatre râteliers, quatre balais.)
- quatre villages ont bénéficié de latrines publiques (1 à Gangani et 3 à Koïrézéna)
- tous les villages sur huit ont bénéficié de moustiquaires imprégnées (200 au total)
- six villages ont procédé à des reboisement : Gangani, Inchangarni, Iklan-Oudalan, Koïrétioui, Goulougountou, Wiboria (total 1100 plants.

○ **Les insuffisances**

De l'exploitation des documents, il ressort, comme insuffisances :

- un équipement incomplet (manque d'ânes pour les charrettes
- des dalles de latrines publiques jugées étroites
- une insuffisance du matériel d'assainissement pour les BVAGO (pelles, brouettes, râteliers, fourches, pioches)
- l'absence de certain matériel de protection (gants, bottes, tenues, masques)
- une insuffisance des moustiquaires imprégnées

- des besoins encore insatisfaits en matière de formation, en matière de gestion des ordures, de gestion financière et de gestion des stocks.

Synthèse en terme d'efficacité, d'efficience, de durabilité, etc.

Actions Résultats	Efficacité	Efficience	Durabilité	Synergie	Impact
Animation village	Problème sérieux d'utilisation des outils	Satisfaisante	Peu être compromise	Insuffisamment développée entre villages Amorcée avec d'autres intervenants dans les villages (CVGT)	Création et vie des BVAGO
Organisations communautés Villageoises (BVAGO et GMR)					
Equipement					
Appui à OOS	Réelle à partir de la prise en charge par le programme des animateurs d'OOS				

❖ **Au niveau des Comités de Points d'Eau (CPE) et des GMR.**

Les documents à notre portée ne permettent pas de donner une appréciation fondée sur le degré de fonctionnalité des GMR.

En revanche, sur les Comités de points d'eau pris individuellement, en suivant certains indicateurs présentés dans le document portant bilan des CPE,⁷ on peut de retenir :

○ ***Comme acquis, on peut souligner :***

- L'acceptation générale du principe de l'approvisionnement des caisses destinées à la réparation de réparation des pompes avec la mise en place de GMR. En effet, la grande majorité des CPE dispose de fonds dans leur caisse ; les sommes disponibles dans ces caisses varient entre 10 000 Francs et 112 000 francs en 2004, pour plus de 50 pompes et proviennent de cotisations essentiellement.

- l'existence de Comités de points d'Eau autour de tous ces 52 points d'Eau dont au moins 50 sont fonctionnels.

⁷ OOS, Bilan 31 Décembre 2004.

- la tenue de réunions, à raison d'une fois au moins par an
- l'entretien en général moyen des forages
- la tenue moyenne des cahiers

○ **Comme insuffisances**

La lecture de ces quelques indicateurs fait cependant apparaître :

- un niveau inégal de maîtrise des actions de gestion des points d'eau, et une prise de conscience tout aussi inégale de l'importance des GMR.
- « un soutien insuffisant des GMR par Eau » : Tel est l'avis du Directeur des Réformes des systèmes de maintenance de points d'eau qui estime que « si les GMR avaient été soutenus par Eau Vive, ils auraient vraiment fonctionné ; l'une des difficultés majeures repose sur la considération des usagers pour un bien communautaire .»
- une autre difficulté liée à l'absence de concertation avec d'autres acteurs intervenants dans les mêmes zones.
- une maîtrise des rôles des membres du bureau qui est passable à mauvais.

32. Action dans les zones hors programme

Dans les zones hors programmes, différents types d'actions ont été menées, dont certaines avant l'approche programme. Ces actions s'inscrivent dans l'approche VAP.

Les actions visitées concernent : l'hydraulique (Kéra et Nagréongo AVV) ; l'appui à la production (Titao), la santé (Bouloumnabyiri et Golonga) ; les Banques de céréales (Golonga et Salla) ; l'enseignement (Kéra et Bouloumnabyiri) ; la formation (tous sites) ; l'alphabétisation (Galonga).

❖ . Hydraulique

○ **Acquis**

Les principaux acquis visibles concernent la réalisation physique d'ouvrages hydrauliques, de santé, d'écoles de bonne facture.

Les forages qui ont été réalisés, sont remarquables par leur conception différente de celle des autres points d'eau environnants. Ils présentent une allure intégrant satisfaction en eau potable pour les hommes, et pour les animaux, avec une plate forme pour la lessive, destinée aux femmes, en y associant le respect de l'hygiène.

Des Comités de Gestion des forages sont mis en place pour assurer l'entretien quotidien des pompes (hygiène, graissage), à moyen terme (cotisations pour d'éventuelles pannes des pompes)

A défaut de pouvoir rassembler leur contribution financière, des villages ont négocié et obtenu des entrepreneurs de valoriser leurs apports physiques. D'autres ont recouru à des aides de parents installés à l'extérieur du village ou à des amis.

○ **Insuffisances**

S'agissant de la gestion des infrastructures hydrauliques par les institutions inter villageoises

Dans les AVV, la fragilité de la structure fédérale inter villageoise (Reltaaba) semble avoir été sous estimée pour la conduite des opérations relatives à l'installation des forages dans les 7 villages qui la constituent.

Le Bureau de Reltaaba s'est révélé être un intermédiaire peu fiable entre les villages et les prestataires de services dans la mobilisation des contributions villageoises ; il a été accusé à juste titre d'avoir dissipé des sommes provenant de la contribution versée par certains villages. Comme conséquence, les villages se retrouvent devoir rembourser directement leur contribution aux entrepreneurs .

- Difficultés de mobilisation des contributions villageoises (tous villages)

Le principe d'Eau Vive est que les villageois versent leur contribution avant d'engager les réalisations. En réalité, certains villages n'avaient rien versé jusqu'à la réception des ouvrages.

- problème de gestion intégrée avec d'autres points d'eau du village (Kéra) :

Du fait de la réalisation du forage dans l'enceinte de l'Ecole, la gestion du point d'Eau réalisé à Kéra a été détachée de la gestion des quatre autres points d'eau du village. A ce jour, aucun des villages n'a soldé entièrement sa contribution .

-non prise en compte de structures préexistantes ou fédératives :A Kéra, il existe une structure de coordination de développement pour 9 villages, mais aussi un Comité de Gestion des Terroirs qui a pour vocation de coordonner toutes les actions de développement à l'intérieur du village. Ces deux structures ne sont pas prises en considération par Eau Vive, qui, en Mai 2005, a installé un bureau de coordination pour ces actions propres.

- des problèmes liés à la conception des ouvrages :

Sur les sites des AVV, deux villages au moins ont procédé à la destruction de certaines parties de leurs ouvrages « pour les rendre plus apte à répondre à leur besoin », disent-ils. Et d'autres sont prêts à suivre cet exemple. La raison fondamentale est que les villageois n'ont pas été associés à cette conception, pourtant techniquement intéressante en matière d'hygiène de l'eau, y compris pour les animaux. Le réajustement de la conduite d'eau vers l'abreuvoir est permet la conduite de toute eau qui se déverse autour de la pompe vers l'abreuvoir, et ne nécessite donc pas un effort particulier : consacrer du temps à pomper de l'eau uniquement pour les animaux par exemple.

❖ ***. Appui à la production (Golonga)***

En dehors des sites de Golonga et de Salla qui ont connu des appuis évidents en matière de production (pour le maraîchage), dans les autres localités on enregistre essentiellement des formations.

○ **Acquis :**

Il faut d'abord noter l'appui à des organisations professionnelles (maraîchers) : cet appui a été fourni sous forme de crédit (4 000 000 de Francs remboursables en 3 ans à Golonga) à des groupements . lesdits groupements se sont en outre organisés pour les réparations éventuelles des motopompes à travers une contribution individuelle de 1000 francs par campagne.

Sur le plan des équipements des groupements (motopompes et petits équipements) le crédit a été judicieusement utilisé et a permis d'équiper deux grands groupements comptant au total 60 personnes, et d'étendre leurs superficies d'exploitation . Ainsi , deux moto pompes ont ainsi été acquises, en plus de charrettes, de brouettes, de pioches etc. pour l'exploitation de quatre hectares à raison de deux hectares par groupement. Les crédits ont été épongés par les groupements ; à ce jour, le groupement de Golonga estime avoir épongé sa dette vis à vis d'Eau Vive grâce essentiellement à la production maraîchère.

○ **Insuffisances**

Ils proviennent surtout de la non maîtrise des période de production, en rapport avec la concurrence de la zone de Ouahigouya, et surtout aux difficultés de conservation des produits.

❖ **. Formation**

L'essentiel des formations a été exécuté par le Bureau d'Etude BACED , et poursuivi par Eau Vive. Ces formations ont concerné :

- l'agriculture
- l'embouche
- les foyers améliorés
- les plantations d'arbres

○ **Acquis**

Dans le domaine des formations , les réalisations les plus ressenties par les villageois concernent le renforcement de la structuration villageoise :

- Renforcement Bureau de coordination villageoise
- Renforcement du rôle des animateurs endogènes
- Réunion des animateurs endogènes en cas de besoins exprimés par les villages
- Comités de gestion des Banques de Céréales
- Comité Santé etc.

Ils soulignent la pertinence des formations mises en œuvre.

○ **Insuffisances**

Il a été relevé, parmi les insuffisances :

- L'absence de moyens de déplacements pour les animateurs endogènes : Envisagés déjà avec la présence du Bureau d'Etude BACED, la dotation des animateurs en moyen de déplacement n'a jamais été réalisée : « on nous dit que c'est le développement du village et qu'il faut des sacrifices ».
- L'absence de rémunération des activités (organisation des réunions, sensibilisation etc.) des animateurs : les mêmes raisons que celles avancées pour le moyen de déplacement sont invoquées.
- La formation insuffisante des responsables des comités de gestion : le chargé de la santé de Bolongo estime que la formation reçue remonte à la période d'intervention de Six S dans leur zone. « Depuis lors, plus rien, sauf des lorsqu'il y a un projet de passage : exemple sur le Sida, ou le district les associe ».
- Le manque de ou l'insuffisance mémoire documentée : l'animateur endogène et le président du bureau de coordination précisent à Golonga que « nous n'avons ici aucun papier ».

❖ . Enseignement et réalisations d'école

○ Acquis

Dans les deux cas visités (Boulounabyiri et Kéra) les acquis concernent :

- La normalisation à 6 classes des écoles et la réalisation de trois classes et de logements longtemps souhaités par les villageois
- L'engagement et la contribution des populations avec l'appui d'amis et de ressortissants
- L'appui de ressortissants pour le suivi et le contrôle des réalisations sous forme de prestation de service
- La mise en place d'un Bureau de coordination villageoise et du suivi des actions de l'Ecole Primaire en Mai 2005 à Kéra.

○ Insuffisances

La communication : en ce qui concerne les structures de gestion des écoles, on relève une incompréhension de certains acteurs sur certains sites que nous avons visité. C'est le cas particulièrement de Kera. Dans ce village cette incompréhension est exprimée par la personne ressource ayant eu en charge le contrôle des actions.

Par ailleurs, la lisibilité dans le processus de sélection des entreprises et l'implication des villageois n'y est pas très net selon Mr Karambiri . Il faut toutefois indiquer que des informations précises et complémentaires ne nous ont pas permis de vérifier cette assertion , qu'il faut prendre avec réserve d'autant que Mr Kambiré lui-même a été candidat pour la construction de l'école.

L'argumentation de Eau Vive tient en ceci : « *M KARAMBIRI n'a pas été retenu simplement parce qu'il est d'abord installé à OUAGA et pas à côté du village, donc qu'il n'est pas dans nos fichiers au niveau de cette partie du Burkina ! Donc logiquement il ne pouvait en aucune manière être retenu comme entreprise ! En rappel nous choisissons en principe les entreprises qui sont les plus proches, sauf dans le cas ou cela s'avère impossible comme dans les forages !* »

⁸ M. Joseph Karambiri a également une Entreprise de Construction. Il est le principal répondant du village vis à vis d'Eau Vive. Il a été au Centre de la collecte des fonds pour la réalisation de l'Ecole.

Cette argumentation permet de situer le nœud du problème : soit un déficit de communication, soit la mauvaise foi de Mr Karambiri.

❖ .Alphabétisation

S'agissant de ce volet, nous avons peu d'éléments pour apprécier les actions effectuées. En nous fondant toutefois sur les points de vue des responsables villageois, il apparaît que l'action a été bénéfique en ce qu'elle permet aux personnes alphabétisées « d'écrire leur nom et leurs prénoms, et de prendre des notes au cours des réunions »

Toutefois, il est important de relever que tout au long de nos entretiens, nous n'avons vu aucune personne prendre des notes en se fondant sur les retombées de cette action. Dans la plupart des cas il n'y avait aucun support papier pour garder en mémoire les entretiens réalisés.

❖ .Santé

Sur ce domaine, les informations recueillies ont été limitées ; toutefois, les remarques suivantes peuvent être faites :

○ Comme acquis il s'agit

- De la réponse appropriée à un besoin réel des populations à Bouloumnabyiri et à Golonga par la réalisation d'infrastructures sanitaires
- De la mobilisation des villages voisins pour la réalisation de l'infrastructure (A Bouloumnabyiri, Six villages ont contribué physiquement et financièrement à la réalisation du CSPS).
- De la mise en place de structure de gestion (COGES) avec l'appui des districts sanitaires
- Du paiement de la contribution du village (engagements respectés) grâce à l'apport des ressortissants des villages installés dans les grandes villes.

○ Comme insuffisances on retient :

- La prise en charge insuffisante et l'absence de moyens de déplacement pour les acteurs chargés des soins de santé, à Golonga.
- L'inexistence de point d'eau pour le CSPS de Bouloumnabyiri

❖ .Sécurisation alimentaires et Banques de céréales

○ Acquis

Ils concernent essentiellement :

- la dynamisation d'une activité jugée utile pour les villages, mais suspendue faute de renouvellement du stock en raison des problèmes de gestion constatés.
- l'étude prospective de viabilisation des banques de céréales

- l'introduction avec prudence de crédit Eau Vive à titre expérimental (quelques villages) pour l'approvisionnement des BC (environ 1 200 000 francs par village)
- la mise en place de comités villageois de gestions des BC
- le voyage d'étude à Kamboinsé à l'occasion d'une bourse céréalière : de près, les membres de comités de gestion des banques de céréales ont ainsi pu entrer en contact avec des marchands de céréales, des transporteurs, et prendre connaissance de quelques notions pratiques en matière de transaction.

○ **Insuffisances**

Toutefois, il y a de nombreuses insuffisances, notamment :

- absence d'un appui de proximité depuis le départ du Bureau d'Etudes BACED
- la - non maîtrise de la complexité de la gestion des BC (vocation sociale ou économique et financière) par le comité de gestion
- l' analphabétisme et formation insuffisante des membres du comité
- le problème du bénévolat (évoqué par les responsables villageois des BC)
- des complications exogènes (décisions gouvernementales)
- des complication des rapports entre villages et Eau Vive (manque de confiance) évoquée par les responsables du Comité de gestion des BC
- le non respect des engagements des Comités de gestion des Banques de Céréales : évoqué par les responsables des Banques de Céréales.

En réalité , la non maîtrise de la complexité de la gestion des banques de céréales constitue le nœud des difficultés enregistrées. Des évaluations antérieures on montré en effet qu'une banque de céréales peut difficilement servir à couvrir des actions sociales, sans fermer ses portes. Sa fonctionnalité comme activité économique ne devrait provenir que d'une activité privée, à vocation commerciale.

IV. Analyse générale en terme d'opérationnalité des interventions Eau Vive

Eau Vive a testé tout au long de son parcours, et parfois dans les mêmes périodes diverses formes d'intervention visant à renforcer le potentiel productif, éducationnel et sanitaire. .

Elle est en effet passée d'un appui sectoriel autour de l'approvisionnement en eau , à un appui bâti autour de projets villageois (VAP) multi-sectoriel et intégré. Cet appui censé être orienté par la demande des communautés rurales, selon les priorités a été alors animé par des ONG et Associations ayant leurs propres programmes .

En 1996, Eau Vive initie la « Convention d'objectifs » comme mode d'intervention, en vue de renforcer « le marché local entre des villages-clients et des opérateurs locaux prestataires de travaux et de services ». Ce mode d'intervention implique alors une organisation appropriée pour sa mise en œuvre, et nécessite une contractualisation entre Eau Vive , les communautés, et un opérateur technique local.

Elle vient de s'engager franchement dans un processus qui nécessite plus de présence de sa part, où du moins une capacité opérationnelle renforcée qui devrait exclure la confiance aveugle à certaines organisations qui nécessitent du reste des appuis consistants pour asseoir sa nouvelle option : le développement local dans le cadre de la décentralisation.

A priori, il semble s'agir d'une évolution pragmatique, qui tire les leçons des expériences antérieures.

L'ONG paraît avoir des prétentions qui dépassent ses ressources humaines. Ses interventions qui touchent à plusieurs domaines d'action (différents groupes et acteurs, différentes actions rassemblés sous le vocable de communautés villageoises), qui n'ont pas des liens toujours clairs entre eux. . Elles sont par ailleurs éparpillées dans l'espace, posant du même coup des problèmes d'un suivi rapproché, tenant compte des ressources humaines. En dépit des difficultés objectives indépendants de Eau Vive elle-même, des efforts peuvent être entrepris pour une meilleure synergie avec d'autres intervenant.

Du point de vue des critères de choix des villages retenus , les villages d'interventions sont tous situés dans des zones considérés défavorisées : ces villages sont sous équipés, ont généralement peu de rapports avec d'autres intervenants (particulièrement dans l'Est), sont en majorité constitués de populations analphabètes.

De manière générale, les actions et zones d'interventions semblent éparpillées dans le pays, et selon les régions, elles se mènent dans un nombre limité de provinces, dans un ou deux départements, pour finir, dans seulement (au plus) un à deux villages par département. Une représentation géographique aboutit à une faible de ces interventions.

Dans les zones d'intervention, on constate que l'accent est surtout porté sur les villages, et moins sur les espaces inter-villageois. Dans le département de Nagréongo cependant, une tentative a été amorcée en direction d'une intégration des actions autour d'une union de villages en zone hors programme (AVV), qui n'a malheureusement pas fonctionné.

Les rapports avec la commune ne sont naturellement pas perceptibles au stade actuel où les communes rurales ne sont pas encore en place au Burkina Faso. Le regroupement des villages suivant les critères de la communalisation rurale n'est pas perceptible, la plupart des villages étant soit isolés, soit éloigné des centres communaux, avec peu d'actions en synergie

Les liens de ces interventions avec la décentralisation en milieu rural sont assez faibles, voire inexistantes dans le cadre du programme Sécurité alimentaire à l'Est : des tentatives sont faites dans quelques villages (Kpentouangou), avec cependant beaucoup d'insuffisances, voire des risques : la porte d'entrée dans ce village pour l'intervention du RECOPA/Eau Vive, qui est le groupement d'éleveurs, parallèlement au CVGT existant) peut contribuer à l'isolement de ce groupe, à le marginaliser, ou à créer des frustrations entre communautés. Expliquer mieux.

Dans la Boucle du Mouhoun, dans la province du Nayala, l'expérience d'un cadre regroupant plusieurs villages (CCD de Kéra) affichant l'ambition d'être érigé en département ou en commune rurale, n'a pas été mis à profit. Pourtant, à juste titre , il avait servi de porte d'entrée pour les interventions d'Eau Vive. Des réalisations ont été faites dans cette zone sans que les responsables de la grappe de village n'en soient informés. Un comité de gestion des réalisations de EAU VIVE a été mis en place, avec une volonté affichée d'autonomisation de sa gestion. Il n'y a pas non plus d'amorce d'une structure fédérative avec le PNGT, en vue d'un développement harmonieux de cette zone qui avait pourtant des prétentions à se voir reconnaître un statut de département, ou alors de commune rurale.

En définitive, dans les villages où interviennent d'autres acteurs, les rapports ne sont pas formellement tissés au niveau institutionnel (exemple EV/PNGT), même si sur le terrain, ces différents intervenants agissent avec les mêmes acteurs ou groupes cibles.

41. RAPPORT AVEC LA DECENTRALISATION

Un certain nombre de préoccupations de partenaires d'Eau Vive tournent justement autour des questions relatives à l'adéquation des interventions d'Eau avec la décentralisation. En réalité, la plupart des questions relatives à la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre constituent des références à la décentralisation, en terme de capacité des populations à se prendre en charge à partir de l'appui d'eau Vive.

- Il sied par conséquent de rappeler qu'en la matière des documents existent (SDR, LPDRD), qui proposent des démarches conduisant à la maîtrise locale en matière de développement en milieu rural, avec des conditions de mise en œuvre dans les conditions actuelles (CVGT)

- En terme de perspectives, la communalisation rurale (code des collectivités territoriales), et partant l'intégration de toutes les actions des projets et programmes dans l'espace communal constitue un pari pour l'avenir.

Ces différents documents devront être pris en compte comme base d'appréciation des actions d'Eau Vive, à partir de son option de 2004, l'intégrant officiellement dans l'appui au développement local : Ce qu'elle faisait déjà du reste, à travers ses efforts de sensibilisation et d'organisation.

En considérant les documents suscités, de toute évidence, le mode d'intervention, la démarche et les méthodologies adoptés par Eau constituant des innovations, avec cependant des difficultés d'insertion dans le processus de décentralisation tel que vécu par le pays, mais aussi tel qu'il est annoncé pour les années à venir, à travers le code des collectivités territoriales. En effet, il n'est tenu compte ni des CVGT qui constituent, au regard des textes, une porte d'entrée pour l'assise des collectivités territoriales, ni des CVD (Commissions Villageoises de Développement). Cette structure est censée prendre le relais des CVGT, aux termes du Code sur les Collectivités Territoriales.. Par ailleurs, les responsables communaux ne sont pas informés des actions d'Eau Vive, même lorsque certains villages sont parties intégrantes des communes, comme c'est le cas à Titao.

411. Les actions d'eau Vive dans les conditions actuelles :

Ainsi s'agissant des actions en milieu rural dans les conditions actuelles, les textes de bases sont la LPDRD, avec la CVGT comme structure de base au niveau villageois, ou les CIVGT au niveau inter villageois , lesquelles sont censées préparer le lit de la décentralisation en milieu rural.

Au stade actuel, aucune des structures de base d'Eau vive ne semble s'inscrire dans cette logique, sauf dans les cas d'actions spécifiques : situation des comités de gestion des points d'eau, commission reboisement, commission alphabétisation etc.

Mais même dans ce cas, les commissions propres aux actions développées par Eau Vive ne prennent pas encore suffisamment en compte les réalisations des autres acteurs dans un village.

Il est vrai, au Sahel, la mise en commun de plusieurs réseaux de réparation de pompes entre villages peut constituer une base pour une commission d'actions spécifiques. Il reste que, selon les informations :

- ils ne prennent pas en compte les plans de développement local existant pour chacun des villages
- ils sont situés parfois dans des départements différents et par conséquent difficiles à ranger dans un cadre territorial de développement

Comme présentés ci-dessus, les cadres formellement reconnus comme pouvant préparer le lit de la décentralisation en milieu rural sont les CVGT, avec leur structures spécialisées : Les CAS.

Ainsi, en matière de maîtrise d'ouvrage, Eau Vive navigue présentement en solitaire au regard des options prises par la plupart des Partenaires Techniques et Financiers, qui sont à la recherche d'une synergie d'action en partant d'une structure unanimement reconnue au niveau local (cas des CVGT unanimement reconnu, même si la mise en pratique paraît difficile).

412. Les actions d'Eau vive dans la perspective de la communalisation

Dans le cadre de la communalisation rurale, son option pourrait se heurter à une non-reconnaissance de ses efforts d'organisation en vue d'une maîtrise d'ouvrage suffisamment assurée, en recherchant une communication dès à présent avec les communes en place . cf Sala et Bologo

Cependant, en terme de structure consultative déjà élue dans les villages, les comités de coordination mis en place avec EAU Vive peuvent ressembler au CVD en gestation dans le cadre des collectivités territoriales. Ils restent que ces structures semblent porter le « corset Eau Vive » et ne vivre que par et pour les actions soutenues par Eau Vive. C'est du moins la compréhension qui se dégage dans les villages.

En revanche, en terme de maîtrise d'œuvre, d'accompagnement endogène (prestation de service) certains de ses acteurs peuvent être utiles individuellement ou en s'associant comme tels: cas des animateurs endogènes, des alphabétiseurs, etc.

42. PROBLEMATIQUE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

La maîtrise d'ouvrage constitue un processus à travers lequel une activité ou une séries d'activités sont conçues, exécutées/ ou dont l'exécution est organisée par des prestataires sous le contrôle du maître d'ouvrage jusqu'à leur terme. En un sens la maîtrise d'ouvrage est l'appropriation d'un ouvrage par une personne physique ou morale. Elle se donne les moyens de l'exécuter, de l'entretenir et de le protéger contre les tiers.

Dans les cas rencontrés, les actions identifiées concernent des réalisations physiques, des formations et la gestion de certaines réalisations.

Eau Vive consacre les populations comme les maîtres d'ouvrage des actions menées en leur faveur.

Ces populations assurent leur maîtrise sur les actions à travers des structures villageoises soit autour d'actions réalisées par EV, soit dans le cadre d'une planification d'actions villageoises avec d'autres intervenants. Dans ce sens, on peut dire que les populations sont en principe les maîtres d'ouvrages des réalisations faites en leur faveur, et sur leur demande.

Cependant dans bien des cas, en particulier au plan financier, en dépit des dispositions prises, certaines communautés ont du mal à assumer leur rôle de maître d'ouvrage, ce qui pose des problèmes pour la pérennisation de l'ouvrage.

Dans la région de l'Est par exemple (zone de programme), les actions rencontrées concernent :

- ❖ la réalisation et l'équipement de forages destinées à l'approvisionnement en eau potable des populations (et subsidiairement des animaux) est faite sur demande des populations avec leur engagement à contribuer financièrement à cette réalisation. Mais dans bien des cas, si cette contribution financière est acceptée par principe, elle est difficilement mise en application jusqu'à terme.

❖ Des formations

- En techniques (fauche et conservation de foin ; maintenance des pompes) l’alphabétisation des populations ;
- Dans le domaine des voyages d’études ;
- En matière d’organisation et de gestion

Les populations y contribuent effectivement, avec cependant des difficultés pour assurer le relais, sans mesures d’accompagnement. En particulier dans le cas des formations techniques, elles s’attendent à recevoir des équipements d’accompagnement pour poursuivre directement l’activité pour laquelle elles ont été formées. Il est vrai que dans certains projets, y compris dans la région, ces mesures existent.

Pour l’essentiel, dans le cas d’Eau Vive, les actions de maîtrise d’ouvrage par les populations concernent :

- l’identification de l’activité,
- l’apport physique (ramassage de sable ou de gravillons et moellons) ;
- l’apport financier dans certains cas : quote-part villageoise dans le financement des actions déterminées souvent inachevée. Lorsque le financement est totalement acquis, c’est le plus souvent grâce à l’apport des ressortissants de ces localités résidents à l’extérieur.

Dans la réalité, pour la plupart de ces actions la maîtrise d’ouvrage est assurée soit par un groupement ou une association censée représenter au niveau local ces populations (RECOPA, UGVO), dans le cas de l’approche programme, soit par un groupe de personnes, parfois informel, notamment des ressortissants des villages, dans les zones hors-programme. Il en est de même pour les actions de suivi et de contrôle de ces actions. Ces groupes ou groupements et associations ne se donnent pas toujours les moyens d’assurer la contribution effective des populations, à travers notamment des règlements intérieurs précis.

S’agissant des Comités de gestion ou de coordination mis en place à la faveur des actions d’Eau vive, leur importance apparaît à travers :

- l’identification des besoins et demandes ; le plus souvent, il s’agit de demandes anciennes adressées à différents intervenants, notamment le RECOPA, ou l’UGVO, par les villages, sans réponse en raison des méthodes et approches sectorielles de ces structures.
- la contribution financière (partiellement) : il s’agit d’une conditionnalité exigée par Eau Vive, et répercutée par les associations et groupements (RECOPA, UGVO) au niveau des villages ; cette conditionnalité est en phase avec toutes les interventions appuyées sur l’approche programme, ou dite participative n’est pas toujours respectée, les villageois évoquant toujours leur état de pauvreté, la famine etc. Cette situation s’observe aussi bien en zone de programme qu’en zone hors programme. Les populations, pour remplir leurs engagements soit font appel à des crédits (zone hors programme), soit à la vente de leurs productions animales ou végétales, soit alors, à leurs ressortissants.
- l’apport en investissement humain : C’est dans une certaine mesure le seul apport que chaque village peut apporter. Cet apport n’est pas en fait prévu comme contribution. C’est, dans certains cas, cet investissement humain (ou en nature), qui est converti en apport financier pour combler la quote-part financière des villageois, en zone hors programme surtout. C’est conversion peut être partielle ou intégrale. Elle repose sur une entente entre les Entrepreneurs et les populations et n’engage pas directement Eau

Vive. Lorsque l'entente n'est pas possible, on assiste à une faible contribution financière des populations.

Le principal enseignement qui concerne la maîtrise d'ouvrage est que les structures mises en place semblent insuffisamment préparées, parfois sans équipement d'accompagnement. Ces structures n'offrent pas suffisamment de garantie en matière de maîtrise d'ouvrage, au point que les villages se retrouvent souvent individuellement face au débiteur, en tout cas en difficultés pour respecter leurs engagements.

Il est apparu, dans certains cas, avec une certaine évidence qu'un climat de méfiance, voire des conflits internes minent certaines organisations locales :

- dans les zones hors programme, aux AVV particulièrement, Un conflit d'intérêt est survenu à la suite de malversation ou de mauvaise gestion des fonds collectés par l'Union pour l'installation des pompes, avec des conséquences néfastes pour la poursuite d'actions coordonnées. Entre l'ancien président de l'union et son secrétaire d'une part, et le nouveau président appuyé par l'ensemble des contribuables grugés, d'autre part, règne un climat de méfiance légitime.
- A Kéra, les anciens responsables de la CCD ne voient pas d'un bon œil les structures mises en place par le biais d'Eau Vive : Coordination villageoise, Comités de gestion. On assiste par conséquent à une gestion parallèle des actions de développement du village.
- A Kpentouangou, c'est la méfiance qui existe entre le CAS Eau de la CVGT, et le comité de gestion du forage installé par Eau Vive, via le RECOPA.

43. LA MAITRISE D'ŒUVRE

La maîtrise d'œuvre est censée se réaliser par des opérateurs exogènes, sous la supervision du maître d'ouvrage (les structures locales). Dans certains cas, le maître d'ouvrage est en même temps maître d'œuvre, avec cependant un accompagnement et un suivi pendant une certaine période : cas d'introduction d'une nouvelle technologie ou d'une formation technique.

Des contrats « triangulaires » sont établis entre : Eau Vive, l'Entrepreneur, et les représentants des populations bénéficiaires, après des appel d'offre restreints.

Sur les sites visitées, la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des forages et leur aménagement est le fait d'Entreprises de Forages (EEPC, FORH2o), différent de la maçonnerie pour la réalisation des superstructures (clôture et aménagements etc.) Le volet formation est par contre géré par un troisième opérateur privé (CFRAP, MGP notamment).

En général, les trois types d'opérateurs ont peu de rapport entre eux sur le terrain. Les premiers (forages) ont contractuellement pour devoir d'assurer pendant un an la maintenance et l'entretien des pompes. Ils n'ont pas pour mission la formation des populations. Pour assurer le suivi des réalisations, une entreprise est recrutée par Eau Vive, souvent des entreprises de génie rural ou civile.

Pour l'essentiel, ils ont peu de rapports institutionnels avec les populations en dehors du paiement des factures : 6 à 10 % du montant total des réalisations.

Les autres prestataires (maçonnerie et bureaux de formation), recrutés également par appel d'offre, proviennent des grandes villes (Ouagadougou, Koudougou etc.). Ils ont plus de relations avec les populations, s'agissant notamment de l'organisation du paiement des

contributions des populations : apport humain en compensation partielle ou totale de la contribution financière, sur la base de négociation et d'entente.

La représentation des populations au niveau local se présente en revanche sous diverses formes au point que le statut paraît peu claire :

- Union inter-villageoise sous forme d'association dans les AVV
- Comités de coordination dans d'autres localités (Koulpissi et récemment à Kéra)
- Réseau régional ou nationale dans d'autres cas (RECOPA dans l'Est, UGVO dans le Sahel).

Dans le montage institutionnel les réalités sont parfois difficiles à cerner. Ces structures sont sensées être les véritables maîtres d'ouvrage, assumant les charges (paiement des quote-parts des villages), organisant la mise en œuvre des actions, suivant l'exécution des travaux et contrôlant les actions etc.

Ils sont les signataires des contrats (au nom des populations) avec l'entreprise et avec Eau Vive et par conséquent responsable de l'exécution des actions relevant des villages.

D'importants problèmes ont été relevés s'agissant notamment :

- du paiement à l'entreprise des contributions villageoises aux réalisations
- de l'impossibilité technique à assurer le suivi et le contrôle des travaux
- de difficultés à assurer la durabilité des réalisations

De manière générale, Il n'apparaît encore aucune option claire ou définitive. Le constat de terrain le plus fréquent est la répartition de tâches entre : **demandeur** (Populations en général ou un groupe spécifique), **concepteur technique et réalisateur** (infrastructures ou formation à la gestion etc.), **accompagnateur/suivi** (agents endogènes ou Eau Vive), en particulier en ce qui concerne les infrastructures.

Si le contrôle des travaux est efficacement fait au vu de la qualité générale des ouvrages (avec quelques défauts soulignés dans certains cas) ; cela n'est pas de même pour les actions de renforcement des compétences, pour lesquels il n'y a pas de contrôle strict des actions.

44. LA QUESTION DE L'APPUI CONSEIL D'EAU VIVE

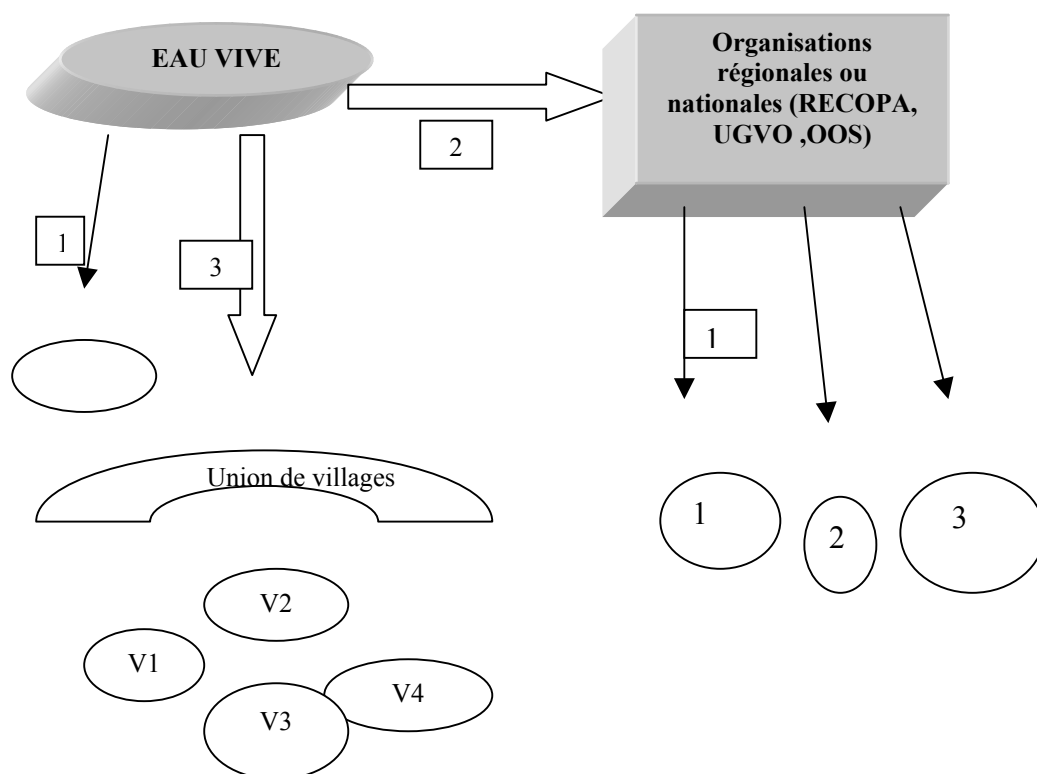
Eau Vive apporte un appui à la fois aux organisations faîtières et associations intermédiaires (RECOPA , UGVO, OOS), et directement aux communautés villageoises. Elle dispose en propre d'une équipe de quatre conseillers multidisciplinaire : ingénieurs de génie civile, agronome, sociologue chargé de la sensibilisation et de l'animation.

Son appui se présente sous trois formes :

- Directe : en direction des villages
- Indirecte : en passant par des organisations déjà existantes
- Mixte : en utilisant une structure faîtière locale
-

Les deux dernières formes se rapprochent. Il y a cependant des différences entre par exemple RECOPA ou OOS qui s'assimilent davantage à des ONG, ou au moins à des associations exogènes, et RELTAABA (union de villages créés par les villageoise eux mêmes)

Schématiquement, l'appui de Eau Vive se présente comme suit :



Légende :

→ : 2 modes d'interventions privilégiées de EAU VIVE : (2) directe avec les unions de villages et (3) en passant par des organisations ayant des assises régionales.

→ Mode d'intervention exceptionnelle à des villages isolés (1) par Eau Vive, ou (4) par l'intermédiaire des organisations ayant des assises régionales.

1 Ou v1 Villages individualisés

Sur le terrain, il apparaît une insuffisance du suivi de la part des éléments de Eau Vive, qui sont largement insuffisants numériquement. Un seul agent couvre plusieurs actions, sur des zones fort éloignées les unes des autres.

Il n'existe pas encore, dans les zones hors programmes, d'animateurs endogènes pris en charge soit par le programme, soit par les populations, à même d'assurer un suivi conséquent et rapproché. Quant aux zones à programmes, notamment dans la région de l'Est le suivi apporté par les Organisations d'appui ne paraît pas techniquement au point.

BIBLIOGRAPHIE

Association Eau Vive	ξRapport de mise en œuvre du programme Défi Sahel : Janvier à Octobre 2004 ; Novembre 2004. ξRapport d'activités Burkina et Togo 2004 ξRapport de l'atelier d'auto-évaluation/Défi Sahel et de Réflexion sur les BVAGO Déc.2004 ξStatut et Règlement intérieur du CCEPA
Opération Oasis Sahéliens	ωBilan situation des brigades villageoises d'assainissement et de gestion des ordures (BVAGO) et des Comités de points d'eau (CPE) dans la zone d'intervention de O.O.S. Déc.2004. ωRapport final d'animation dans les zones de Falagountou, Gankani, Koirezen et Tokabangou , Juin 200 à Août 2004 ωRapport d'activités trimestriel (Octobre, Novembre Décembre 2004.) Janvier 2005.
Maintenance Générale de Pompes (MGP)	Rapport sur la mise en place , la formation des CG de points d'eau (Province du Gourma) Mai 2005.
Eau Vive/UEMOA	Accord de coopération entre l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain et l'Association Eau Vive ; Juillet 2004.

Annexes

- carte des sites visités
- Personnes et institutions rencontrées
- Calendrier de déroulement de la mission

PERSONNES RENCONTREES

Ouagadougou

OUEDRAOGO Clément Directeur EAU VIVE Ouaga
MOULAYE Drissa Conseiller Sécurité Alimentaire EV
OUEDRAOGO Ousséni Conseiller à l'animation EV
NIGNAN Yougo, Conseiller, Travaux de Construction Hydraulique, Bâtiment, Formation EV
ZOBRA Koudougou, Agronome, Conseiller Sécurité alimentaire EV
ARRONDEAU Mathieu, Ambassade de France, Chargé du Suivi des ONG et de la Coopération
Décentralisée
BENAO Benaoua, Directeur CEFRA
KOKOLE Kofi Directeur Technique EEPC
SAWADOGO Omar, Conducteur des travaux, EEPC
LENGANI Clément, Directeur MGP
LENGANI Edgar, MGP
KABRE Rasmané, MGP

Fada N’Gourma

ONADJA Taladi, VP RECOPA National
MAÏGA Amadou DITKOLADO, Président RECOPA Région
MAÏGA Aboubakar, SG Relations Extérieures, RECOPA Région
LOMPO Djamoudi , Animateur Sécurité Alimentaire
TRAORE Dasmané, Ingénieur Agro-alimentaire, Directeur Laiterie de Fad N’Gourma
SORO Saïdou, SDEC, Fada N’Gourma
MILLOGO Lagassani, DPRA Fada N’Gourma
DJIGUEMDE Paul, DPECV Fada N’Gourma
GNISSI L. , Coordinatrice ARECOPA, Fada N’Gourma
NASSA ; PNGT Fada N’Gourma
TINDANO..... PNGT Fada N’Gourma
DIALLO Oumarou Trésorier CG F Gnapaga, (Yamba)
LOMPO Ouandia , Président du Comité départemental des pasteurs (Yamba)
TIOMBIANO Nakoudi , Comité Départemental Matiakoali
SONDE Ibrahim, Président CGF, Yitibali, Matiakoali

Village des Koulpissi

YOUGBARE Abdoul, Responsable de la Coordination des groupements
YOUGBARE Hamadou, Responsable du Comité de Gestion Forages
YOUGBARE Boukaré, VP de la Coordination
YOUGBARE Boniface , Président de groupement Nabonswendé
YOUGBARE, Saïdou , Secrétaire Général Groupement Tewendé
YOUGBARE Pierre , VP. Président Groupement Nabonswendé
YOUGBARE Rounda, Trésorier Comité de Gestion Forages
SANDWIDI Hawa, Conseillère, Groupement Tewendé
OUANGO Hawa , Présidente, groupement des femmes
TOUGMA Zenabou, V.Présidente, Groupement Tewende

Village de Kpentouangou

TIOMBIANO Koandia, Président CVGT, Trésorier CAS Eau.
TIOMBIANO Yombo , Mécanicien CAS Eau
TIOMBIANO Noumpoa, Hygiéniste
TIOMBIANONiyieba, Hygiéniste
TIOMBIANO Loumpoua, Présidente Comité de gestion Points d'eau (CVGT)
DIANE Idrissa, Président Comité de Gestion Point d'eau (Eau Vive)
KANDRE Kadri, Secrétaire Général groupement Deworan
BANDE Moussa, Mécanicien CGF, (EV)
BANDE Haoussa, Hygiéniste (EV)
BANDE Djounougo, Hygiéniste (EV)

Nagréongo/AVV

OUEDRAOGO Ousmane Nagréongo
OUEDRAOGO N Adama, V2 (Ex-Président de l'Union)
SAWADOGO Bouréima, V5
KABORE Madi, V6
KABORE Yacouba, Gagnokin
SINARE Bouréima, V7
OUEDRAOGO Sydwaya Frédéric, Secrétaire Général Union Reltaaba

Village de Kéra

KARAMBIRI Toudo . Fulgence , Président CVGT
KI Jean Marie Yelkio, Président Comité de Gestion point d'eau
KARAMBIRI Joseph Prestataire de Service, suivi de la construction d'école de Kéra.
KARAMBIRI C. Membre CVGT

Village de Bouloumnabyiri

KABORE Winoaga, RAV
NOAGA Idrissa, Président de Groupement villageois
KABORE Sibiri, Président APE
KABORE Alassane, Commerçant, Personne Ressource, Bouloumnabyiri
KABORE Alexandre
KABORE Daniel

Titao

OUEDRAOGO Théophile, Secrétaire Général, Mairie de Titao

Village de Golonga

TAO Moussa Animateur endogène
TAO Salam, Président de la Coordination
TAO Daouda, chargé des soins de Santé
TAO Idrissa , Président des Maraîchers

Village de Salla

ZALLE Rasmané, animateur endogène
KOMI Harouna, animateur endogène

Calendrier de déroulement de la mission

Date	Localité	Personnes/Institutions Rencontrées	Objet	Composition Mission
06-07-05	Ouagadougou	(Equipe)	Mission préparatoire Choix des sites, calendrier	Thiéba/Kondé
09-07-05	Ouagadougou	Bureau Eau Vive	Entretiens Mission	Thiéba/Kondé
10-07-05	Koulpissi	Coordination Villages, Populations	Travaux de terrain Visite de sites	Thiéba/Kondé/Moulaye
11-07-05	Kpentouangou	CVGT, Groupements	Travaux Terrain, Visite de site	Thiéba/Kondé/Moulaye
11-07-05	Fada N’Gourma	Directeur Laiterie	Entretien(infructueux)	Thiéba / Kondé
11-07-05	Fada N’Gourma	SDECV	Entretien partenaire	Thiéba / Kondé
11-07-05	Fada N’Gourma	DPR	Entretien partenaire	Thiéba / Kondé
11-07-05	Fada N’Gourma	DPECV	Entretien partenaire	Thiéba / Kondé
11-07-05	Fada N’Gourma	ARECOPA	Entretien partenaire	Thiéba / Kondé
12-07-05	Fada N’Gourma	PNGT	Entretien partenaire	Thiéba / Kondé
12-07-05	Fada N’Gourma		Travail de synthèse	Thiéba / Kondé
12-07-05	Fada N’Gourma	6 Villages en groupe	Entretien sur les actions avec Eau Vive/RECOPA	Thiéba / Kondé
12-07-05	Fada N’Gourma	ARECOPA	Echanges Partenaire d’appui	Thiéba / Kondé
		RECOPA	Echanges Partenaire d’exécution	Thiéba / Kondé
13-07-05	Fada N’Gourma	(Equipe)	Synthèse Région Est	Thiéba / Kondé
14-07-05	Kéra	CVGT/Coordination	Travaux Terrain, Visite de site	Thiéba / Kondé
14-07-05	Bouloumnabyiri	Responsables/Village	Travaux Terrain, Visite de site	Thiéba / Kondé
19-07-05	Ouagadougou	MGP	Prestataire de service (Formation)	Kondé
19-07-05	Ouagadougou	Ambassade France (SCAC)	Partenaire appui technique et financier	Kondé
19-07-05	Ouagadougou	CEFRAP	Prestataire de service (Formation)	Kondé
20-07-05	Nagréongo/V5	Reltaaba	Travaux Terrain, Visite de site	Kondé/Ousséni
21-07-05	Ouagadougou	Echanges avec Eau Vive (C.Ouédraogo)	Informations complémentaires	Kondé
28-07-05	Ouagadougou	Karambiri Joseph	Prestataire de service (suivi/contrôle)	Kondé
01-08-05	Ouagadougou	Ousséni Ouédraogo	Informations complémentaires	Kondé
01-08-05	Ouagadougou	Secrétaire Général Reltaaba	Informations complémentaires	Kondé
01-08-05	Ouagadougou	Koudougou Zobra	Préparation sortie Sahel ou Titao	Kondé
03-08-05	Ouagadougou	EEPC	Entretien Prestataire service Forages	Kondé
03-08-05	Ouagadougou	Directeur Réformes des systèmes de maintenance Eau	Politique nationale, rapports avec EV	Kondé

10-08-05	Golonga	Coordination Golonga,	Travaux Terrain, Visite de site	Kondé
11-08-05	Salla ; Mairie	animateurs, Mairie Administration	Entretien, Visite de site, Décentralisation	Kondé
13-08-05	Ouagadougou	Kaboré Alassane	Compléments Bouloumnabyiri	Kondé
13-08-05	Ouagadougou	Koudougou Zobra	Compléments Titao	Kondé
17-08-05	Ouagadougou	Equipe Eau Vive	Restitution Travaux de terrain et entretiens	Kondé
20-08 au 29-08	Ouagadougou		Rédaction Rapport	Kondé